Prix aux meilleurs élèves des différents ordres d'enseignement

Objet :

Valoriser les meilleurs résultats aux examens par l'attribution d'un prix.

Bénéficiaires :

Tous les Isariens appartenant à un collège, lycée, CFA ou un autre établissement de formation public et privé du département ou limitrophe.

Modalités :

Le prix récompense :

- le meilleur résultat au brevet dans chaque catégorie (générale, technologique, professionnelle), dans chaque établissement du département
- les élèves ayant obtenu leur baccalauréat – catégorie générale, technologique ou professionnelle – avec la mention "Très bien", dans chaque établissement du département
- les meilleurs candidats aux examens professionnels, CAP, BEP ainsi qu'au certificat de formation générale (CFG) comme suit :

- **CAP**	5 meilleurs élèves du département
- **BEP**	5 meilleurs élèves du département

dans chacun des secteurs tertiaire et industriel pour les 2 examens précités

- **CFG** 3e insertion	4 meilleurs élèves du Département
- **CFG** SEGPA	4 meilleurs élèves du Département

- Meilleurs candidats en enseignement professionnel :

- **CAP**	5 meilleur élèves du Département
- **BEP**	5 meilleurs élèves du Département

dans chacun des secteurs tertiaire et industriel

Un prix de 230€ est accordé à chaque lauréat.
À noter qu'un candidat ne peut être récompensé 2 fois.

+ d'info :

Direction de l'Éducation et de la Jeunesse
Bureau des Actions Éducatives et des Aides à la Scolarité
Tel : 03.44.06.65.41
Fax : 03.44.10.70.17
www.oise.fr